



**CANON® imagePROGRAF PRO-1000 PRINTER Limited
Warranty For Canada Only**

The limited warranty set forth below is given by Canon Canada, Inc. ("Canon Canada") with respect to the new or refurbished Canon- brand product ("Product") packaged with this limited warranty, when purchased and used in Canada only.

The Product is warranted against defects materials and workmanship under normal use and service (a) for a period of one (1) year from the date of original purchase when delivered to you in new condition in its original container or (b) for ninety (90) days from the date of original purchase for refurbished Products. Product returned to a Canon Canada repair facility or a Canon Canada Authorized Service Facility ("ASF"), and proven to be defective upon inspection will be (a) repaired utilizing new, remanufactured, repaired and/ or recycled parts (b) exchanged for new or; (c) exchanged for a refurbished Product, as determined by the Canon Canada repair facility or the ASF. Warranty repair or replacement shall not extend the original warranty period of the Product. A dated proof of purchase is required at the time of warranty service. A copy of your dated bill of sale will satisfy this requirement. This warranty does not cover any accessories, or any consumables, such as paper or ink cartridges, as to which there shall be no warranty or replacement.

This limited warranty shall only apply if the Product is used in conjunction with compatible computers, peripheral equipment and software. Canon Canada shall have no responsibility for such items except for compatible Canon brand peripheral equipment covered by a separate warranty ("Separate Warranty"). Repairs of such Canon brand peripheral equipment shall be governed by the terms of the Separate Warranty. Non-Canon brand equipment and software that may be distributed with the Product are sold "as is" and without warranty of any kind by Canon Canada, including any implied warranty regarding merchantability or fitness for a particular purpose, and all such warranties are disclaimed. The sole warranty, if any, with respect to such non-Canon brand items is given by the manufacturer or producer thereof.

This limited warranty covers all defects encountered in normal use of the Product and does not apply in the following cases:

- a) Loss of or damage to the Product due to abuse, neglect, mishandling, improper packaging by you, alteration, accident, electrical current fluctuations, improper use, failure to follow operating or maintenance instructions in, or environmental conditions prescribed in, Canon Canada's user's manual or other documentation, or services performed by someone other than a Canon Canada repair facility or ASF. Without limiting the foregoing, dropping the Product, scratches, and abrasions will be presumed to have resulted from misuse, abuse or failure to operate the Product as set forth in the user's manual or other documentation for the Product.
- b) Use of parts, media, software or supplies (other than those sold by Canon Canada), including non-Canon ink cartridges or refilled ink cartridges, that cause damage to the Product or cause abnormally frequent service calls or service problems.
- c) If the product has had its serial number or dating defaced, altered or removed.

ANY SYSTEM SOFTWARE (WHETHER FACTORY LOADED ON THE PRODUCT OR CONTAINED ON THE SOFTWARE DISKETTES OR CD-ROMS ENCLOSED WITH, OR ACCOMPANYING, THE PRODUCT), AND ANY UTILITY SOFTWARE, DISTRIBUTED WITH OR FOR THE PRODUCT, IS SOLD "AS IS" AND WITHOUT WARRANTY BY CANON CANADA. THE SOLE WARRANTY WITH RESPECT TO SUCH SOFTWARE IS CONTAINED IN THE SOFTWARE MANUFACTURER'S LICENSE AGREEMENT DISTRIBUTED THEREWITH, INCLUDING ANY LIMITATIONS AND DISCLAIMERS THEREON. PLEASE CONTACT CANON CANADA IMMEDIATELY IF YOU HAVE NOT RECEIVED A COPY OF THE SOFTWARE MANUFACTURER'S LICENSE AGREEMENT.

NO IMPLIED WARRANTY, INCLUDING ANY IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, APPLIES TO THE PRODUCT AFTER THE APPLICABLE PERIOD OF THE EXPRESS LIMITED WARRANTY STATED ABOVE, AND NO OTHER EXPRESS WARRANTY OR GUARANTY, EXCEPT AS MENTIONED ABOVE, GIVEN BY ANY PERSON OR ENTITY WITH RESPECT TO THE PRODUCT SHALL BIND CANON CANADA, OF ITS ASF. (SOME PROVINCES DO NOT ALLOW LIMITATIONS ON HOW LONG AN IMPLIED WARRANTY LASTS, SO THE ABOVE LIMITATION MAY NOT APPLY TO YOU.) CANON CANADA SHALL NOT BE LIABLE FOR LOSS OF REVENUES OR PROFITS, INCONVENIENCE, EXPENSE FOR SUBSTITUTE EQUIPMENT OR SERVICE, STORAGE CHARGES, LOSS OR CORRUPTION OF DATA, OR ANY OTHER SPECIAL, INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES CAUSED BY THE USE, MISUSE, OR INABILITY TO USE THE PRODUCT REGARDLESS OF THE LEGAL THEORY ON WHICH THE CLAIM IS BASED, AND EVEN IF CANON CANADA OR ITS ASF HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES. NOR SHALL RECOVERY OF ANY KIND AGAINST CANON CANADA OR ITS ASF BE GREATER IN AMOUNT THAN THE PURCHASE PRICE OF THE PRODUCT CAUSING THE ALLEGED DAMAGE. WITHOUT LIMITING THE FOREGOING, YOU ASSUME ALL RISK AND LIABILITY FOR LOSS, DAMAGE OR INJURY TO YOU AND YOUR PROPERTY AND TO OTHERS AND THEIR

PROPERTY ARISING OUT OF THE POSSESSION, USE, MISUSE, OR INABILITY TO USE THE PRODUCT SOLD BY CANON CANADA NOT CAUSED SOLELY AND DIRECTLY BY THE NEGLIGENCE OF CANON CANADA, OR ITS ASF. (SOME PROVINCES DO NOT ALLOW THE EXCLUSION OR LIMITATION OF INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES, SO THE ABOVE EXCLUSION OR LIMITATION MAY NOT APPLY TO YOU.) THIS LIMITED WARRANTY SHALL NOT EXTEND TO ANYONE OTHER THAN THE ORIGINAL PURCHASER OF THE PRODUCT OR THE PERSON FOR WHOM IT WAS PURCHASED AS A GIFT, AND STATES YOUR EXCLUSIVE REMEDY.

Repair or Exchange Service Options:

In the event service is required for the Product during the limited warranty period, Canon Canada offers two hardware support options:

Authorized Service Facility Carry-In / Mail-In service

Canon Canada's Carry-In/Mail-In Service provides repair or exchange, at Canon Canada's option, through Canon Canada's Authorized Service Facility (ASF) network. The name and telephone number of the ASF(s) near you may be obtained from Canon Canada's Web site at www.canon.ca/support or by calling the Canon Canada Customer Care Centre at **1-800-OK-CANON**, or any time while speaking to a technical support person. A Product covered by this limited warranty will be repaired or exchanged, as determined by Canon Canada, and returned without charge by the ASF.

Advance Warranty Exchange**

A Canon Customer Care centre or ASF technician will attempt to diagnose the nature of the problem and, if possible, correct it over the telephone. If the problem cannot be corrected over the telephone, and you elect the Advance Warranty Exchange option, a reference number will be issued to you. You will be asked for the Product serial number and other information pertaining to your Product and for a ship-to location for the replacement Product (must include street address).

The Canon Canada repair facility will ship out the replacement Product prepaid by Canon Canada. After receipt of the replacement Product (with instructions and a prepaid waybill), follow the enclosed instructions on how to ship your product to the Canon Canada repair facility. Your Product must be returned in the shipping carton in which the replacement Product was packed and include the reference number, **A COPY OF YOUR DATED PROOF OF PURCHASE (BILL OF SALE)**, and a complete explanation of the problem. **DO NOT INCLUDE ANY OTHER ITEMS WITH THE PRODUCT IN THE RETURN SHIPPING CARTON, AND BE SURE TO RETAIN YOUR PRINthead, INK CARTRIDGE(S) AND TANK(S).**

Advance Warranty Exchange exchanges your Product with a replacement Product, which will normally be shipped the same day if your request for this service is by 3 p.m. E.T. Monday through Friday, except holidays. Canon Canada does not guarantee same day shipment in the event of the occurrence of factors beyond its reasonable control. The replacement Product you receive may be a refurbished or reconditioned unit and will be covered for the balance of the period remaining on your original limited warranty. **NOTE THAT BY USING THIS SERVICE YOU WILL KEEP THE REPLACEMENT PRODUCT THAT IS SENT TO YOU. CANON CANADA WILL RETAIN THE PRODUCT THAT YOU ORIGINALLY PURCHASED, WHICH SHALL BECOME THE PROPERTY OF CANON CANADA.** Advance

Warranty Exchange warranty program service is available only during the express limited-warranty period for your Product and only in Canada during such period.

This limited warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights, which vary from province to province.

* Support program specifics are subject to change without notice.

** Advance Warranty Exchange warranty service is subject to the availability of refurbished or new replacement units.

You may obtain technical support for your Products as follows:

- Internet support for English at www.canon.ca/support (E-mail support also available)
- Internet support for French at www.canon.ca/soutien (E-mail support also available)
- Telephone assistance from a Canon Canada Customer Care representative free of charge during regular business hours at **1-800-OK-CANON (1-800-652-2666)**.
- Telephone Device for the Deaf (TDD-1-866-251-3752)

Note that a dated proof of purchase is required at the time of service. This requirement will be satisfied by providing a copy of your dated bill of sale. Technical support program terms are subject to change without notice.



CANON CANADA INC.

Head Office: 8000 Mississauga Rd., Brampton ON L6Y 5Z7
1-800-OK-CANON (652-2666) www.canon.ca



Garantie limitée de l'imprimante PRO-1000 imagePROGRAF de CANON® Pour le Canada seulement

La garantie limitée ci-dessous est offerte par Canon Canada, Inc. (« Canon Canada ») à l'égard du produit de marque Canon neuf ou remis à neuf (« produit ») qu'elle accompagne lorsque le produit est acheté et utilisé au Canada seulement.

Le produit est garanti contre tout défaut de matériaux et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien (a) pendant une période d'un (1) an à compter de la date de l'achat initial dans le cas d'un produit neuf livré dans son emballage original ou (b) pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de l'achat initial s'il s'agit d'un produit remis à neuf. Les produits retournés à un centre de réparation Canon Canada ou à un centre de service Canon Canada autorisé (« CSA ») qui se révèlent défectueux après inspection (a) seront réparés à l'aide de pièces neuves, remanufacturées, réparées ou recyclées, (b) seront échangés contre des produits neufs ou c) seront échangés contre des produits remis à neuf, selon ce qui sera décidé par le centre de réparation Canon Canada ou le CSA. Ni la réparation ni le remplacement en vertu de la garantie ne prolonge la période de garantie initiale du produit. Une preuve d'achat datée est requise au moment du service prévu par la garantie. Une copie de votre facture datée est une preuve acceptable. La présente garantie ne couvre pas les accessoires ni les articles consommables, comme le papier ou les cartouches d'encre, auxquels aucune garantie ni aucun remplacement ne sont applicables.

Cette garantie limitée ne s'applique que si le produit est utilisé en concomitance avec des ordinateurs, périphériques et logiciels compatibles. Canon Canada décline toute responsabilité à l'égard de ces articles, à l'exception des périphériques compatibles de marque Canon qui sont couverts par une garantie distincte (« garantie distincte »). La réparation de ces périphériques de marque Canon est régie par les modalités de la garantie distincte. Le matériel et les logiciels qui ne sont pas de marque Canon mais qui peuvent être distribués avec le produit sont vendus « tels quels », sans aucune garantie offerte par Canon, incluant toute garantie tacite de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier, et toute garantie de la sorte est exclue. La seule garantie, si une telle garantie existe, concernant lesdits articles d'une marque autre que Canon est donnée par le fabricant ou le producteur de ces articles.

Cette garantie limitée couvre tout défaut observé dans des conditions normales d'utilisation du produit et ne s'applique pas dans les situations suivantes :

- a) Perte ou dommage du produit attribuable à l'abus, à la négligence, à une manipulation inadéquate, à un mauvais emballage de votre part, à l'altération, à un accident, à une fluctuation du courant électrique, à un usage inapproprié, au non-respect des instructions de fonctionnement ou d'entretien ou des conditions environnementales prescrites dans le guide d'utilisation de Canon Canada ou autre documentation, ou encore à des services fournis par une personne qui ne fait pas partie d'un centre de réparation Canon Canada ou d'un CSA. Sans limiter la portée des dispositions précédentes, on présumera que la chute du produit, les égratignures et l'abrasion sont le résultat d'une mauvaise utilisation, d'un abus ou d'une utilisation contraire aux instructions contenues dans le guide d'utilisation ou autre documentation afférente au produit.
- b) Utilisation de pièces, de supports, de logiciels ou de fournitures (autres que ceux qui sont vendus par Canon Canada), y compris les cartouches d'encre de tiers ou les cartouches d'encre rechargées, qui endommagent le produit ou engendrent des interventions pour réparation ou des problèmes de service anormalement fréquents.
- c) Produit dont le numéro de série ou la date est détérioré, altéré ou effacé.

TOUT LOGICIEL D'EXPLOITATION (QU'IL AIT ÉTÉ TÉLÉCHARGÉ SUR LE PRODUIT À L'USINE OU QU'IL SOIT CONTENU SUR LES DISQUES OU CD-ROM DE LOGICIEL INCLUS AVEC OU ACCOMPAGNANT LE PRODUIT) ET TOUT LOGICIEL UTILITAIRE DISTRIBUÉ AVEC OU POUR LE PRODUIT SONT VENDUS « TELS QUELS », SANS GARANTIE OFFERTE PAR CANON CANADA. LA SEULE GARANTIE CONCERNANT LESDITS LOGICIELS EST DÉCRITE DANS LA LICENCE D'UTILISATION DU LOGICIEL DU FABRICANT FOURNIE AVEC LE LOGICIEL, INCLUANT TOUTE RESTRICTION ET EXONÉRATION À CET ÉGARD. VEUILLEZ IMMÉDIATEMENT COMMUNIQUER AVEC CANON CANADA SI VOUS N'AVEZ PAS REÇU D'EXEMPLAIRE DU CONTRAT DE LICENCE DU FABRICANT DU LOGICIEL.

AUCUNE GARANTIE TACITE, INCLUANT TOUTE GARANTIE TACITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, NE S'APPLIQUE AU PRODUIT APRÈS LA PÉRIODE DE GARANTIE LIMITÉE EXPRESSE INDIQUÉE CI-DESSUS, ET AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRESSE, À L'EXCEPTION DE CE QUI A ÉTÉ MENTIONNÉ CI-DESSUS, OFFERTE PAR TOUTE PERSONNE OU ENTITÉ À L'ÉGARD DU PRODUIT, N'ENGAGERA CANON CANADA OU SES CSA. (CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS DE LIMITATIONS

QUANT À LA DURÉE DES GARANTIES TACITES, DONC IL EST POSSIBLE QUE LA LIMITATION SUSMENTIONNÉE NE S'APPLIQUE PAS À VOUS.) CANON CANADA DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES PERTES DE REVENU OU DE BÉNÉFICE, DES INCONVÉNIENTS, DES DÉPENSES POUR MATÉRIEL OU SERVICES DE RECHANGE, DES FRAIS DE STOCKAGE, DE LA PERTE OU CORRUPTION DE DONNÉES, OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE SPÉCIAL, ACCESSOIRE OU CONSÉCUTIF CAUSÉS PAR L'UTILISATION, LE MAUVAIS USAGE OU L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE PRODUIT, SANS ÉGARD À LA THÉORIE JURIDIQUE SUR LAQUELLE L'ALLÉGATION SE BASE ET CE, MÊME SI CANON CANADA (OU SES CSA) A ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN AUCUN CAS LE RECOURS CONTRE CANON CANADA OU SES CSA NE POURRA ÊTRE SUPÉRIEUR AU MONTANT DU PRIX D'ACHAT DU PRODUIT AYANT CAUSÉ LES DOMMAGES ALLÉGUÉS. SANS LIMITER LA PORTÉE DES DISPOSITIONS CI-DESSUS, VOUS ASSUMEZ TOUS LES RISQUES ET TOUTES LES RESPONSABILITÉS POUR LA PERTE, LES DOMMAGES OU LES LÉSIONS SUBIS PAR VOUS ET VOS BIENS PERSONNELS, OU ENCORE PAR DES TIERS ET LEURS BIENS PERSONNELS, ET QUI DÉCOULENT DE LA POSSESSION, DE L'UTILISATION, DU MAUVAIS USAGE OU DE L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE PRODUIT VENDU PAR CANON CANADA MAIS QUI NE SONT PAS CAUSÉS EXCLUSIVEMENT ET DIRECTEMENT PAR LA NÉGLIGENCE DE CANON CANADA OU DE SES CSA. (CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, DONC IL EST POSSIBLE QUE L'EXCLUSION OU LA LIMITATION CI-DESSUS NE S'APPLIQUE PAS À VOUS.) LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE NE S'APPLIQUE QU'À L'ACHETEUR INITIAL DU PRODUIT OU À LA PERSONNE POUR QUI LE PRODUIT A ÉTÉ ACHETÉ EN CADEAU ET DÉCRIT VOTRE RECOURS EXCLUSIF.

Options de réparation ou d'échange :

Si le produit requiert un service pendant la période de garantie limitée, Canon Canada offre deux options de soutien du matériel :

Envoi postal ou dépôt à un centre de service autorisé

Le service d'envoi postal ou de dépôt de Canon Canada offre la réparation ou l'échange, au choix de Canon Canada, par le réseau de centres de service autorisés (CSA) de Canon Canada. Pour connaître le nom et le numéro de téléphone des CSA près de chez vous, visitez le site Web de Canon Canada à www.canon.ca/support, ou encore communiquez avec le centre de soutien à la clientèle Canon Canada au 1-800-OK-CANON ou avec un membre de l'équipe du soutien technique. Un produit couvert par cette garantie limitée sera réparé ou échangé, selon ce qui sera décidé par Canon Canada, et sera retourné sans frais par le CSA.

Programme avancé d'échange au titre de la garantie**

Un technicien du centre de soutien à la clientèle ou d'un CSA Canon tentera de diagnostiquer le problème et, si possible, de le corriger par téléphone. Si le problème ne peut être corrigé par téléphone et que vous optez pour le programme avancé d'échange au titre de la garantie, un numéro de référence vous sera émis. On vous demandera le numéro de série et d'autres renseignements concernant le produit, ainsi que l'endroit où le produit de remplacement doit être expédié (vous devrez fournir une adresse municipale).

Le centre de réparation Canon Canada enverra le produit de remplacement prépayé par Canon Canada. Après réception du produit de remplacement (avec directives et étiquette d'expédition prépayée), suivez les directives incluses pour expédier le produit au centre de réparation Canon Canada. Vous devez retourner le produit défectueux dans l'emballage d'expédition du produit de remplacement et inclure le numéro de référence, **UNE COPIE DE VOTRE PREUVE D'ACHAT DATÉE (FACTURE)** et une explication détaillée du problème. **N'INCLUEZ AUCUN AUTRE ARTICLE AVEC LE PRODUIT DANS L'EMBALLAGE D'EXPÉDITION DE RETOUR, ET ASSUREZ-VOUS DE CONSERVER VOTRE TÊTE D'IMPRESSION, VOS CARTOUCHES ET VOS RÉSERVOIRS D'ENCRE.** Le programme avancé d'échange au titre de la garantie prévoit l'échange de votre produit contre un produit de remplacement qui est normalement expédié le jour même si vous demandez le service avant 15 h, HE, du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés. Canon Canada ne garantit pas l'expédition le jour même si des facteurs échappent à son contrôle raisonnable. Le produit de remplacement que vous recevrez peut être un produit remis à neuf ou en état et sera couvert jusqu'à la fin de votre garantie limitée initiale. **PRENEZ NOTE QU'EN VOUS PRÉVALANT DE CE SERVICE, VOUS GARDEREZ LE PRODUIT DE REMPLACEMENT QUI VOUS SERA ENVOYÉ. CANON CANADA GARDERA LE PRODUIT QUE VOUS AVEZ ACHETÉ INITIALEMENT, LEQUEL DEVIENDRA LA PROPRIÉTÉ DE CANON CANADA.** Le programme avancé d'échange au titre de la garantie est offert uniquement pendant la période de garantie limitée expresse de votre produit et seulement au Canada durant cette période.

La présente garantie limitée vous accorde des droits particuliers reconnus par la loi et il se peut que vous disposiez d'autres droits qui peuvent varier d'une province à l'autre.

* Les détails des programmes de soutien sont susceptibles d'être modifiés sans préavis.

** Le programme avancé d'échange au titre de la garantie est assujéti à la disponibilité des articles de remplacement neufs ou remis à neuf.

Canon Canada

Des services de soutien technique pour vos produits sont offerts comme suit :

- Soutien Internet en anglais au moyen du site Web : www.canon.ca/support (Soutien par courrier électronique aussi disponible)
- Soutien Internet en français au moyen du site Web : www.canon.ca/soutien (Soutien par courrier électronique aussi disponible)
- Soutien téléphonique auprès d'une représentante ou d'un représentant du Centre de renseignements clientèle de Canon Canada, sans frais, pendant les heures normales d'ouverture au **1-800-OK-CANON (1-800-652-2666)**.
- Appareil de télécommunication pour sourds (ATS 1-866-251-3752)

Veillez noter qu'une preuve d'achat datée est requise lors du service d'entretien et après-vente. Il suffit de fournir une copie de votre acte de vente daté.

Les conditions du programme de soutien technique sont modifiables sans préavis.

The Canon logo is displayed in a large, bold, black serif font.

CANON CANADA INC.

Siège Social: 8000 Ch. Mississauga, Brampton ON L6Y 5Z7

1-800-OK-CANON (652-2666) www.canon.ca
